

remplacer par autre chose. C'est pourquoi il importe d'entretenir la dynamique de l'ALENA. D'un côté, nous nous efforçons d'étendre l'Accord à d'autres pays, d'en élargir le cercle et d'en propager les règles [...] Tout cela ne doit pas nous cacher la question fondamentale, à savoir si notre monde veut encore libéraliser le commerce. Ma réponse est simple, sinon simpliste : nous n'avons vraiment pas le choix. La libéralisation des échanges est aussi bien le résultat que la cause des courants profonds qui agitent l'économie internationale.

**Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, à la conférence 1995 sur la politique commerciale de l'Economic Strategy Institute à Washington D.C., le 29 mars 1995, 95/22.**

Distingués invités, chers participants, c'est dans un esprit de célébration et de réflexion que le Canada a choisi de marquer le 50<sup>e</sup> anniversaire des Nations Unies [ONU]. Le Canada compte parmi les défenseurs les plus fervents de cette organisation et de son renforcement au moyen d'une réforme d'envergure. Que ce soit dans les domaines du maintien de la paix, des droits de la personne, de l'environnement ou de la santé, entre autres choses, la contribution de l'ONU mérite une profonde et juste reconnaissance. Le rôle des Canadiens, qui ont acquis une réputation de chefs de file mondiaux dans plusieurs sphères d'activités onusiennes, a aussi tout lieu de susciter notre fierté. Mais nous ne pouvons que constater que l'ONU, qui soulevait tant d'optimisme il y a encore peu de temps, a été significativement ébranlée sous le poids des récents conflits. Faut-il pour autant la bannir? Démonstrons plutôt que nous sommes aptes à tirer des leçons de l'histoire, des succès et des échecs que nous attribuons à l'ONU, de façon parfois inégale, afin d'assurer la revitalisation de cette seule organisation à vocation universelle [...] Ceux qui ont pu suivre l'ouverture de la 49<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies en septembre 1994, se souviendront que le Canada a défini cinq grandes priorités, propres à redonner au système onusien la solidité et la souplesse nécessaires pour répondre aux problèmes actuels et à venir. En bref, nous proposons : de renforcer la capacité de prévention de l'ONU; de revoir en profondeur les activités de l'ONU en matière économique et sociale; de renforcer sa capacité de réaction rapide; d'améliorer le fonctionnement de ses institutions; et de doter l'ONU d'assises financières sûres. Nous poursuivons activement ce programme. Permettez-moi d'explorer en détail certaines de ces priorités.

**Notes pour une allocution de l'honorable André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, à la première conférence canadienne sur la réforme de l'ONU, à Montréal (Québec), le 24 mars 1995, 95/21.**

Pour obtenir des copies supplémentaires du matériel provenant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, composez le (613) 944-4000 ou sans frais le 1-800-267-8376. Pour obtenir des renseignements sur le matériel provenant d'autres ministères, contactez leurs divisions respectives des communications. «Le commerce et la politique étrangère cette semaine/This Week in Trade and Foreign Policy» est préparé chaque semaine à la Direction des communications sur la politique étrangère (BCF).